



D 2024-055

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre le 8 octobre à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 4 octobre 2024.

Présents : Marc FLEURY, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine PAGET, Pierre-Damien GALENE donne pouvoir à Jérôme GINOLLIN

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Assiste à la réunion : Christophe MAREC

Secrétaire de séance : Amandine PAGET

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrage exprimés : 8
Ne prend pas part au vote : 0
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Refacturation d'électricité à l'entreprise GREG CONSTRUCTION**Monsieur le Maire expose :**

Dans le cadre des travaux de rénovation du complexe des Nivéoles, la commune d'Aillon le jeune fournit à l'entreprise GREG CONSTRUCTION depuis le bâtiment de l'Europe de l'électricité.

Un compteur a été installé le 1 octobre 2024 pour connaître la consommation propre au chantier.



La commune refacturera mensuellement à l'entreprise GREG CONSTRUCTION, les coûts de fourniture électrique (consommation, utilisation du réseau de distribution et prestations techniques, taxes et contributions).

Une convention sera passée avec l'entreprise GREG CONSTRUCTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Autorise le maire à signer la convention avec l'entreprise GREG CONSTRUCTION

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Amandine PAGET

Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres absents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 8
Nb prend part au vote : 0
Voies pour : 8
Voies contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Refacturation d'électricité à l'entreprise GREG CONSTRUCTION

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre des travaux de rénovation du complexe des Nivôles, la commune d'Allion le jeune fournit à l'entreprise GREG CONSTRUCTION depuis le bâtiment de l'école de l'électricité.

Un compteur a été installé le 1 octobre 2024 pour connaître la consommation propre au chantier.